

News Details

News Details

11.05.2010

France: dépôt des statuts pour l'Office du lait national

L'APLI a déposé, le vendredi 7 mai, les statuts pour la création de l'office du lait national à la préfecture d'Angers.

L'Office du lait national est composé de 5 collèges: le collège ds producteurs, des consommateurs, des industriels, des distributeurs et des élus.

L'office du lait est donc une structure plurielle de négociation et d'échanges où chaque acteur trouve sa place, permettant ainsi pour la première fois en France la mise en place d'un organisme démocratique, transparent et moderne représentant plus de 12 000 producteurs de lait.

<link fileadmin dokumente press_release emb-allgemein jan_-_juni download file>Communiqué de presse

<<< back